

## URBANISME – VIEILLE VILLE

### Présentation du projet "Danse sur la Doux"

Redynamiser et accroître l'attractivité des espaces publics

Le 13 juin 1999, le corps électoral de Delémont a accepté la demande de crédit de Fr. 5'486'000.– destinée à la réalisation du projet "Danse sur la Doux". Les travaux projetés permettront d'une part, d'assurer la mise en place d'un nouveau concept de circulation et de stationnement en Vieille Ville et, d'autre part, de réaménager les rues du 23-Juin, de la Préfecture et de la Constituante (surfaces et infrastructures souterraines).

#### Origines et enjeux du projet "Danse sur la Doux"

En mars 1991, un groupe de réflexion composé de représentants des partis politiques et des commerçants de Delémont déposait une motion destinée à susciter une analyse sur les mesures à prendre afin de redynamiser la Vieille Ville et accroître son attractivité. Une année plus tard, la commission spéciale, mise sur pied suite à la motion, rendait le Rapport "S.O.S. Vieille Ville" en proposant, d'une part, de créer une véritable zone piétonne au cœur de la Vieille Ville et, d'autre part, de mettre en place de nouvelles mesures de circulation et de stationnement.

L'organisation d'un concours d'idées en urbanisme, en 1997, a permis de définir les contours du projet "Danse sur la Doux" qui poursuit notamment les objectifs suivants :

- redynamiser la Vieille Ville par l'amélioration du cadre de vie et de l'image des lieux;
- supprimer le trafic de transit afin de réduire les nuisances et améliorer la qualité de vie;
- valoriser la fonction commerciale et socioculturelle des espaces publics afin d'en améliorer l'attractivité pour l'ensemble des usagers (habitants, commerçants, clients, visiteurs).

#### Principes de circulation et de stationnement

Les principes retenus en matière de circulation et de stationnement visent deux objectifs principaux : d'une part, assurer la mise en place d'une véritable zone piétonne et, d'autre part, améliorer les capacités d'accueil des clients et des visiteurs.

Le système de circulation mis au point permet de créer une zone piétonne dont le périmètre s'étend de la Porte-au-Loup (côté Nord) jusqu'à la Place de la Liberté (côté Sud) et inclut la Place Roland-Béguelin. Les entrées en Vieille Ville se font principalement par la rue de l'Hôpital alors que les sorties peuvent se faire par les issues actuelles.

Le concept de stationnement proposé permet d'atteindre deux objectifs : d'une part, améliorer l'offre de stationnement actuelle et, d'autre part, accroître les capacités des places de stationnement, afin d'augmenter le nombre de clients et de visiteurs qui viennent quotidiennement en Vieille Ville, grâce à l'amélioration du taux de rotation des véhicules : les calculs et les enquêtes effectués laissent apparaître que le nombre potentiel de clients et de visiteurs qui pourront stationner quotidiennement en Vieille Ville passera de 2500 à 3900 véhicules, soit un accroissement de plus de 50 % des capacités de stationnement actuelles.

Aménagement des espaces publics respectueux du cadre historique

Les principes généraux de réfection des surfaces du projet "Danse sur la Doux" sont les suivants :

- mise en valeur, réfection et aménagement des seuils d'entrée des bâtiments, à l'aide des matériaux existants (pierre calcaire) ou sous forme de plaques en pierre naturelle de granit (couleur calcaire);
- aménagement, le long des façades, de socles continus constitués de dalles en pierre naturelle de granit coupées soigneusement (afin de garantir une circulation aisée pour les piétons);
- couverture de la chaussée et du reste des surfaces à l'aide de bitume, matériau économique, pratique du point de vue des déplacements et peu bruyant;
- remplacement complet de l'éclairage public.

La rue de la Préfecture intègre, côté Est, un canal qui permet de restituer l'ancien écoulement d'eau du trop-plein de la source de la Doux et qui donne un cachet particulièrement plaisant à l'axe principal qui relie l'Hôtel de Ville à la Porte-au-Loup.

#### Infrastructures souterraines

Les travaux prévus sont les suivants :

- remplacement ou assainissement complet des conduites des eaux usées;
- remplacement complet de l'alimentation en eau potable qui date du début du siècle;
- assainissement de l'alimentation électrique avec la création de 8 postes de distribution pour diverses manifestations telles que, par exemple, la Danse sur la Doux, le marché de Noël, etc.;
- alimentation de l'éclairage public;
- remplacement complet de l'alimentation en gaz.

#### Eclairage public

L'éclairage actuel, composé de luminaires suspendus, est l'application technique d'une certaine époque qui ne respectait pas le caractère historique d'une Vieille Ville.

Le concept d'éclairage public du projet "Danse sur la Doux" permet de mettre en valeur la Vieille Ville : l'ensemble architectural des rues concernées fait appel à un éclairage discret en façade et à des candélabres qui structurent l'espace public de manière attractive. Cette installation entièrement dévolue à un espace piétonnier se renforce par des plots lumineux directionnels insérés en bordure de chaussée de la rue du 23-Juin. Les immeubles à caractère historique (Hôtel de Ville, Musée jurassien), sont intégrés dans le concept du nouvel éclairage public.

Réalisation des travaux en cours et suite du programme

La réalisation en cours se déroule dans l'ordre suivant : rue du 23-Juin, rue de la Préfecture et rue de la Constituante. La rue du 23-Juin sera en grande partie terminée à la fin de l'année 2000 et le solde des travaux interviendra en 2001 et 2002.

De nouveaux espaces publics à visiter lors de votre passage en Vieille Ville de Delémont.